De nouvelles écharpes pour éviter de s'écharper

Suite aux élections du 8 avril, le conseil municipal a élu le maire et les adjoints.

Par L'Est Eclair i Publié le 15/04/2018 à 17h41

F PARTAGER

₩ TWITTER

Je consulte le journal numerique



N

euf Buchérois ont assisté, dimanche 15 avril au matin, à la première séance du nouveau conseil municipal, élu le 8 avril dernier, et caractérisé par une majorité de trois voix d'avance pour la liste « Unis pour Buchères ». Sur les dix-neuf conseillers, seuls dix-sept étaient présents autour de la table ovale et les visages nouveaux étaient finalement peu

nombreux

L'ordre du jour consistait en l'élection du maire et des adjoints, la constitution des commissions et la représentation de la commune dans divers organismes ou syndicats. Tête de liste issue de l'ancienne majorité, Philippe Gundall a donc été élu (16 voix, 1 à Philippe Faivre, deux blancs) pour succéder à Daniel Lebeau, dont il était le premier adjoint avant que les deux hommes ne se brouillent.

« Sérénité et calme retrouvés »



À la proclamation du résultat, même David Moineau, leader de la liste écartée lors du dernier vote, a applaudi. Comme précédemment, ce sont quatre adjoints qui épauleront le premier magistrat communal, à savoir Chantal Bouchot, Philippe Faivre, Anne-Lise Cuny et le nouveau venu, Frédéric Hubert.

La séance levée, le nouveau maire a fait, dans le droit fil de ses propos tenus lors de la réunion publique organisée dernièrement, le premier commentaire suivant : « La seule déclaration

que je ferai, c'est que tout se passe bien. On continue à travailler et on espère avoir un bon groupe pour la suite. Il n'y a pas eu d'insultes, c'est une sérénité et un calme retrouvés. J'espère que cela se poursuive, notamment avec l'opposition, pour pouvoir travailler avec eux. Franchement, on veut de l'ouverture. »

Le prochain conseil municipal aura à voter le budget, avant la date butoir du 30 avril. Pour cette fois, il ne restait plus qu'à faire, dans la lumière de midi, une photographie de groupe sur le perron.